

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

SA

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

AAOI N° : 010 /CPMP/MS/ 2026

- 1- Le présent avis d'appel d'offres fait suite au Plan prévisionnel de passation des marchés, actualisé et publié sur le Portail des marchés publics de la Mauritanie : www.marchespublics.gov.mr.
- 2- Le Ministère de la Santé a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer l'acquisition de matériel et équipements médicaux, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la fourniture, à l'installation et à la mise en service d'équipements complémentaires des structures de santé des différentes wilayas, en six (6) lots distincts :
 - Lot 1 : Équipements d'Imagerie médicale
 - Lot 2 : Équipements d'Endoscopie, Vidéo-endoscopie et Chirurgie
 - Lot 3 : Équipements de laboratoire
 - Lot 4 : Équipements du Bloc Opératoire
 - Lot 5 : Équipements médicaux techniques
 - Lot 6 : Centrale des fluides médicaux

Les équipements seront fournis, installés et mis en service au niveau des différentes structures de santé du pays dans un délai ne dépassant pas cent vingt (120) jours.
- 3- Le Ministère de la Santé sollicite, sous pli fermé, des offres de la part de candidats éligibles et répondant aux conditions de qualification requises pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements, répartis en six (6) lots.
 - Lot 1 : Équipements d'Imagerie médicale
 - Lot 2 : Équipements d'Endoscopie, Vidéo-endoscopie et Chirurgie
 - Lot 3 : Équipements de laboratoire
 - Lot 4 : Équipements du Bloc Opératoire
 - Lot 5 : Équipements médicaux techniques
 - Lot 6 : Centrale des fluides médicaux
- 4- Le présent appel d'offres est un appel d'offres international ouvert.
- 5- Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
- 6- Les candidats intéressés peuvent obtenir toute information complémentaire auprès du Ministère de la Santé – Direction des Affaires Financières, à l'adresse électronique suivante : a.elmoctar@sante.gov.mr. Ils peuvent également consulter les documents d'appel d'offres à l'adresse ci-après : Ministère de la Santé - Direction des Affaires Financières - Avenue G. A. Nasser -, Immeuble de la SNIM, 9^e étage - Nouakchott – Mauritanie du lundi au jeudi, de 8h00 à 17h00, et le vendredi, de 8h00 à 12h00 (jours ouvrables).
- 7- Les exigences minimales en matière de qualification sont :
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des cinq (05) dernières années égal ou supérieur au montant de sa soumission pour chaque lot.
 - Disposer d'une ligne de crédit ou d'une capacité d'autofinancement égale à :
 - Quatorze millions (14 000 000) MRU pour le lot n° 1 ;
 - Sept millions cinq cent mille (7 500 000) MRU pour le lot n° 2 ;
 - Deux millions cinq cent mille (2 500 000) MRU pour le lot n° 3 ;
 - Dix-sept millions cinq cent mille (17 500 000) MRU pour le lot n° 4 ;
 - Huit millions (8 000 000) MRU pour le lot n° 5 ;
 - Un million cinq cent mille (1 500 000) MRU pour le lot n° 6.

- Avoir exécuté, au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025), au moins un marché similaire, d'envergure et de complexité comparables portant sur la fourniture d'équipements médicaux.
- Le soumissionnaire est tenu de fournir une preuve attestant que les équipements proposés sont dûment autorisés à être commercialisés dans le domaine médical humain.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

- 8- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier complet d'appel d'offres à l'adresse suivante : Ministère de la Santé – Direction des Affaires Financières, Avenue G.A. Nasser - Immeuble de la SNIM, 9^e étage - Nouakchott – Mauritanie. À compter du **27 octobre 2026**, contre paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000 MRU).
- 9- Paiement non remboursable de dix mille ouguiyas (10.000 MRU) ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera par versement au Trésor Public de la Mauritanie. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
- 10- Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à l'adresse indiquée dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) au plus tard **le 14 décembre 2026 à 12h00 TU**. Toute offre reçue après la date et l'heure limites fixées sera rejetée et retournée, aux frais du soumissionnaire, sans avoir été ouverte.

L'ouverture des plis aura lieu, en séance publique, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse suivante : **Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS) – Lot n° 180, B-Nord, à l'Ouest de l'Institut National d'Hépat-Virologie (INHV), Nouakchott – Mauritanie.**

La date et heure d'ouverture des plis : le 14 décembre 2026 à 12h00.

- 11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant en MRU (ou équivalent dans une monnaie librement convertible) de :
 - Huit cent cinquante mille (850 000) MRU pour le lot n° 1 ;
 - Quatre cent cinquante mille (450 000) MRU pour le lot n° 2 ;
 - Cent cinquante mille (150 000) MRU pour le lot n° 3 ;
 - Un million cinquante mille (1 050 000) MRU pour le lot n° 4 ;
 - Cinq cent mille (500 000) MRU pour le lot n° 5 ;
 - Cinquante mille (50 000) MRU pour le lot n° 6.
- Les garanties de soumission doivent avoir une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
- En cas de soumission à plus d'un lot, et sous peine de rejet de l'offre, le soumissionnaire doit présenter une offre technique et financière distinctes pour chaque lot et dans des enveloppes séparées par lot.
- 12- Le soumissionnaire peut soumissionner pour tous les lots, mais ne peut être attributaire que de deux (02) lots au maximum.

Le Secrétaire général

ABDI SALEM CHEIKH SAAD BOUH CHEIKH TOURAD

